



Fondation Rurale  
de Wallonie



## Opération de Développement Rural - Awans

### Compte rendu de la séance d'information-consultation villageoise de Awans, le 23 janvier 2024

#### Présents :

Nombre d'habitants : 31 personnes

- Pour le Collège communal : Thibault SMOLDERS, Bourgmestre ; François LEJEUNE, Maurice BALDEWYNS, Samuel DE TOFFOL, Échevins ;
- Pour l'Administration communale : Christophe BALDEWYNS et Julie DETRIXHE, agent relais de l'ODR ;
- Pour la Fondation Rurale de Wallonie : Caroline DELBAR & Perrine URBAIN, agents de développement.

La présentation utilisée en réunion ainsi que la retranscription des feuilles individuelles peuvent être consultées via le lien suivant : <https://bit.ly/ICV-Awans>

#### **1. Accueil des participants**

Messieurs François LEJEUNE et Thibault SMOLDERS, respectivement Échevin de la ruralité et Bourgmestre, accueillent les citoyens et se réjouissent de les voir venir s'exprimer sur l'avenir de leur commune. L'Échevin Lejeune remercie les membres du Collège pour leur présence. Il rappelle aux habitants que la première opération de développement rural de la Commune, dont la réalisation majeure est la Maison des Villages, vient de se terminer. C'est donc une seconde opération qui s'entame.

Le Bourgmestre précise que le caractère semi-rural d'Awans fait son avantage, car la Commune s'est développée économiquement. Il insiste cependant sur le souhait de maintenir la ruralité dans la Commune. Il invite enfin les citoyens à formuler, lors de cette consultation, ce qui leur tient à cœur.

#### **2. Déroulement de la soirée**

Perrine URBAIN, de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), présente le déroulement de la soirée.

Les objectifs sont :

- d'informer les citoyens sur ce qu'est une Opération de Développement Rural (ODR) et ce qu'elle peut apporter de concret à la dynamique communale ;
- de présenter la « carte d'identité » de la Commune et de confronter les données présentées à la validation des habitants. La présentation des données est divisée en trois thématiques : territoire, population et économie. La collecte des données a été réalisée par le bureau d'études « Un Tour d'Avance » et la présentation de ces thématiques est assurée par la FRW ;
- de consulter les personnes présentes :

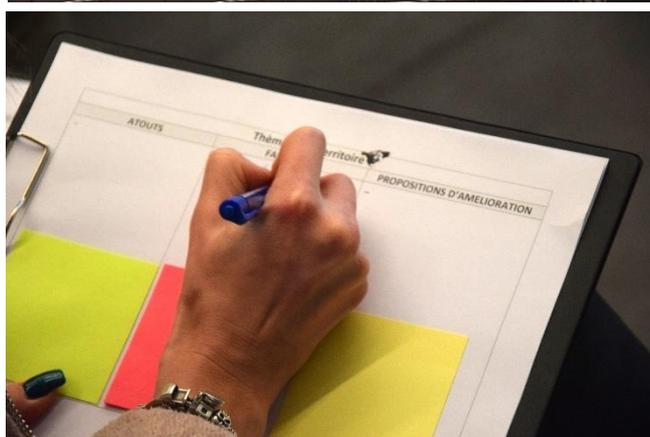


- Pour chacune des thématiques, il leur est demandé de lister les atouts, les faiblesses et leurs propositions (de solutions, d'améliorations, de projets) sur une feuille A4.
- Pour chacune des thématiques, il leur est demandé d'inscrire, sur des post-it de couleurs différentes, les atouts, faiblesses et propositions qui leur paraissent les plus importants (1 idée par post-it).

### 3. Mise en commun et élaboration d'un diagnostic partagé



Après chaque consultation en lien avec la thématique présentée, les agents de développement regroupent les post-it par thèmes sur des posters prévus à cet effet. Les taches de couleur permettent de visualiser aisément les préoccupations les plus importantes des habitants du village. Les agents de développement en font la synthèse en public et s'assurent que leur lecture correspond bien au ressenti des participants.



Cette synthèse peut être découverte ci-dessous, tandis que la retranscription des feuilles individuelles fait l'objet d'un document à part.

**Le nombre de fois qu'une idée a été émise par les participants est inscrit entre parenthèses**, dans le cas contraire, l'idée n'a été formulée que par un participant.

Lors de la consultation d'Awans, les sous-thématiques les plus préoccupantes pour les habitants sont : « **Mobilité** », « **Aménagement du territoire** » « **Services, loisirs et monde associatif** » et « **Entreprises, commerces, horeca, tourisme** ».

## **EN MATIÈRE DE TERRITOIRE :**

### Aménagement du territoire

La **situation géographique** (6) d'Awans est admise comme étant un atout majeur, de par sa **proximité avec les grandes villes** (3) telles que Liège et Ans, ses axes de communication et la proximité des commodités. La capacité de la commune à garder son **caractère rural** (7) malgré cette proximité avec des infrastructures urbaines est également mise en évidence.

Concernant la répartition de l'immobilier sur le territoire, l'**étalement de l'habitat** le long des voiries dans la plupart des villages est considéré comme un point faible du territoire. L'absence de vision sur le développement de l'habitat à droite de la N3 est dénoncé, de même que le développement des **zones commerciales** à gauche de la N3 entre Loncin et Ikéa. Il est par conséquent suggéré de développer une vision plus large et globale du territoire à long terme, et ce en concertation avec les **communes limitrophes**.

Le quartier de la gare perdant en attractivité, il est suggéré d'ouvrir au **logement** le site « **Brouhon** » ainsi que de le **dynamiser**.

### Mobilité

Allant de pair avec la situation géographique mentionnée ci-dessus, l'**accessibilité** d'Awans est considérée comme étant favorable, notamment grâce à la proximité de la commune avec les **grands axes routiers** (4).

De manière générale, des participants trouvent que la **mobilité** est favorable sur la commune, tant via l'autoroute que par les transports en commun (2) (bus, tram). Cependant, cet avis n'est pas partagé de façon unanime :

Concernant le transport automobile, la **saturation** des routes, impliquant des bouchons aux heures de pointes (3) est un point faible. La **vitesse** de certains véhicules (voitures et véhicules agricoles), est également pointée comme un aspect problématique. Ce à quoi il est proposé d'instaurer une **zone 30** dans toute la Commune. Plus particulièrement, la **Nationale 3** est décrite comme dangereuse, avec un trafic trop dense.

Les **poids lourds** circulant dans les rues des villages sont dépréciés (2). Il est proposé de restreindre l'accès des poids lourds aux **grands axes**, et de limiter leur passage en particulier dans la **rue des Saules**.

Un participant demande que la gestion de la voirie du domaine de Waroux soit faite en concertation avec la commune d'Ans.

Un autre participant suggère d'installer des **panneaux anti-bruit** le long de l'autoroute.

Enfin, la **largeur** de certaines **rues** ainsi que le **stationnement** sont également à revoir.

Concernant la **mobilité douce**, il est dénoncé un manque de voies pour **sortir d'Awans**, de même qu'un accès difficile au **shopping d'Hognoul**, que ce soit à pied ou à vélo (3). Des participants proposent donc d'aménager des **pistes cyclables** (2) au niveau du Hubo et au rond-point Ikéa, en plus d'un passage piéton. De manière générale, la **réfection des trottoirs** (2) sur au moins un côté des voiries, de sorte que ce soit accessible aux poussettes et PMR, est proposée comme piste de solution. Un participant demande de réserver une partie de la **route Noël Heine** pour la mobilité douce ; un autre demande à alterner la voirie sur la **rue Schoenaerts**.

Sous un aspect plus récréatif de la mobilité, le système de **balisage des itinéraires vélos** est défaillant et peu compatible avec les informations disponibles sur internet. Pour cela, il est demandé de **remplacer le balisage** actuel par le même qu'en Flandre et de rendre ces informations visibles sur internet. Les **chemins de remembrement**, bien qu'ayant de grands atouts en termes de **biodiversité et de paysages**, sont considérés comme **peu sécurisés** (revêtement, lumière, ...). Il est demandé d'en revoir les **aménagement**s (parcours vita,

poubelle, parcours didactique), en s'inspirant des points verts dans le Limbourg. Enfin, un participant suggère de créer un **itinéraire promenade** qui relierait les **5 villages** de la commune.

Un participant demande de promouvoir l'axe Nord-Sud y compris sur le Limbourg (via Othée vers Rutten)

### Environnement

Les **espaces verts** représentent un atout du territoire.

La proximité de l'**aéroport**, par contre, est vue comme une source de nuisances (3).

Les incivilités sont dénoncées.

Concernant la gestion des eaux, des **soucis d'inondation** sont signalés au niveau de la rue d'Hognoul lors de fortes pluies, ce à quoi il est proposé d'installer un système d'**égouttage plus important** dans les rues qui le nécessitent (2) ; demande également formulée pour le Domaine de Waroux. Plus généralement, il est demandé de **séparer les eaux de pluies des eaux sales**.

### Patrimoine

Des participants dénoncent la faible prise en charge de l'**église d'Awans** en tant que monument classé (2). Il est donc proposé de l'utiliser comme un **lieu d'exposition et de concert**.

## **EN MATIÈRE DE POPULATION :**

### Les publics

Bien que l'évolution soutenue du **nombre d'habitants** soit considérée comme un atout, le **vieillessement** de cette même population n'en reste pas moins une faiblesse (4). Le départ des **jeunes** inquiète, et un participant s'interroge sur l'influence qu'ont les **restrictions communales de bâtir** sur le caractère attractif de la commune pour ces derniers. Les solutions proposées sont, dans un premier temps, de réaliser une **analyse** des causes de l'absence des jeunes actifs sur le territoire, et de comparer la situation avec les communes voisines pour lesquelles la situation est meilleure, et dans un second temps d'inciter les jeunes à s'installer dans la commune, au moyen d'**aides à l'achat et à la rénovation** de logements.

Le manque de places d'accueil pour la **petite enfance** (4) constitue une faiblesse majeure du territoire, dont la prise en charge permettrait d'attirer les jeunes (parents) qui souhaiteraient s'installer sur la commune. Un participant demande que de **nouvelles crèches** soient ouvertes.

La capacité de la **prise en charge des seniors** est formulée comme un atout.

### Services, loisirs et monde associatif

La **convivialité** et l'**accueil** sont des atouts (2).

De manière générale, la **diversité des animations** et activités (4), en particulier pour les **jeunes**, est appréciée. Cependant, il manque d'activités compatibles avec l'**emploi du temps d'un travailleur**. Il est donc demandé de proposer plus de **sport en soirée ou le weekend** pour les personnes actives.

La **culture** (3), portée par un **Foyer culturel** (3) **actif** et aux propositions diversifiées, est pointée comme un atout de la Commune.

Le **Pass sport** est également un atout. Un participant déplore l'absence d'un club de foot d'un niveau correct

Concernant les infrastructures publiques, il est demandé de manière générale un **meilleur entretien** de celles-ci. Un participant dénonce l'absence de **bibliothèque**, ce à quoi un autre suggère de créer une bibliothèque adaptée aux besoins actuels des différentes générations. Un autre déplore l'absence d'une **salle de spectacle**.

Les **places de village** manquent, quant à elles, généralement d'attractivité (5), en particulier la **Place de la Ville** (3), qui n'est pas conviviale ni sécurisée et qui ne se prête pas à l'organisation de projets en son sein. La **Place de la rue de la Chapelle**, à Villers-l'Évêque est également mentionnée comme peu attrayante ; il est donc demandé de réaménager cette place (2). La verdure semble également manquer dans le village d'Awans, ce qui résonne avec la demande d'intégrer des **espaces verts** dans les centres de villages (2).

Le **parc à conteneur** est mentionné comme un atout. Un participant regrette le passage d'**Intradel** tous les quinze jours, le passage récurrent des camions de vieux fers ainsi que les appels téléphoniques constants.

L'absence de **bureau de poste** est pointée comme une faiblesse, à laquelle il est suggéré de répondre en favorisant l'installation d'un nouveau bureau de poste.

Une **nouvelle maison communale** est également mentionnée parmi les suggestions de projets.

Afin de rassembler les publics, il est demandé plus d'**événements intergénérationnels**, tels que brocantes, fêtes de quartier, balades ; ainsi que de déplacer l'organisation de la **brocante lors du weekend de Pâques** à Villers, pour redynamiser la fête foraine.

Un participant demande à mettre en place un Conseil communal consultatif des aînés (**CCCA**).

Les **services communaux** sont jugés accessibles de manière générale, sauf le **service urbanistique**. Il est suggéré d'**élargir les horaires des services** à la population à l'hôtel de ville (weekends et soirées (au moins 1x/semaine) sur rendez-vous).

Trop peu de **médecins** et de **dentistes** exercent sur la commune. Il est donc demandé de créer un cabinet ou une **maison médicale** (2) accessible facilement et weekends compris.

### Logement

L'augmentation des **logements en 4 façades**, bien que modérée, est considérée comme un point faible auquel il est proposé de répondre en augmentant les **rénovations** (2) (énergétiques) des anciens bâtiments, via des aides communales, en particulier pour les jeunes.

### Participation, communication et gouvernance

Le **taux de taxation** sur les revenus (IPP) élevé est mentionné comme une faiblesse communale (2). Il est proposé d'augmenter le **nombre d'habitants** pour réduire la pression fiscale individuelle.

En termes de communication, il est signalé qu'il est difficile d'obtenir les informations sur l'ensemble des **activités** prenant place dans la commune. Il est donc demandé une **meilleure communication** de la part de la Commune (3), que ce soit sur les **réseaux sociaux**, sur internet ou via un **répertoire papier**, qui serait publié tous les 2 ans et qui reprendrait de façon

exhaustive toutes les activités possibles sur la commune (en s'inspirant du catalogue des entreprises publié par l'ADL). Des informations plus accessibles sur les **stages pour enfants** sont également demandées.

L'**ADL** et l'aide qu'elle apporte aux commerçants et artisans est un atout pour la commune (3).

### **EN MATIÈRE D'ÉCONOMIE :**

#### Entreprises, commerces, Horeca, tourisme

Le **tissu socio-économique** est jugé comme bien établi et structuré. La présence en **abondance et la diversité des commerces** (11) semblent constituer un atout majeur du territoire, de même que la **diversité des emplois et activités économiques** (2). Le nombre de commerces dédiés à l'**aménagement intérieur** est toutefois pointé comme un désavantage.

Un participant suggère de **favoriser la création de startup** dans de nouveaux domaines (informatique, cybersécurité, ingénierie).

Le déséquilibre entre les **grosses entités économiques** attirant de l'emploi venant de l'extérieur de la commune est vu comme une faiblesse. D'ailleurs, il semble admis qu'il y a trop peu de **commerces de proximité** et d'**artisans** (3), en particulier au centre des villages (dont Awans, hors Horeca), sauf à Villers-l'Évêque.

Il est à noter qu'une personne souhaite que la **gestion raisonnée des commerces**, telle que pratiquée, soit maintenue.

Un participant demande également à attirer un **Horeca de petite taille**, de qualité et ouvert en soirée, qui renforce la convivialité.

Enfin, le manque d'**intérêt touristique** (4) ressort comme une faiblesse. Cela pourrait s'expliquer par l'absence d'un **syndicat d'initiative** propre aux communes de la région, et au manque de **gîtes**. Il est par conséquent demandé d'améliorer et continuer à **développer le volet touristique**, en partageant des informations sur les balades, et les gîtes.

#### Agriculture

Un participant érige le nombre de **producteurs locaux** en point fort de la commune. Un autre participant estime cependant que les **circuits courts**, liant les agriculteurs et les petits commerces ne sont pas suffisamment favorisés, ce à quoi il propose de remédier, notamment en créant des projets de type micro-brasserie, qui favorisent la **collaboration entre agriculteurs et petits commerces**. De manière générale, il est demandé de stimuler et promouvoir la présence de **commerces de proximité** (8), notamment en créant des cellules ou points de ventes dédiés ou des **coopératives** dans lesquelles les producteurs locaux pourraient vendre leurs produits (3 sur les 8), afin de permettre aux clients d'éviter la démultiplication des trajets.

#### Ressources

/

#### **4. Tour de questions & remarques**

Questions/réponses concernant l'ODR :

Néant

Questions/réponses concernant le diagnostic du territoire :

*Quel est le nom du bureau d'étude qui a rassemblé ces données ?*

*Les données sont issues du travail de Laurence Docquir et Denis Genevois, pour le bureau d'étude [Un Tour d'Avance](#).*

*Une personne se dit satisfaite de l'exposé et demande si les données présentées seront rendues accessibles.*

*Les données, sous la forme de l'actuel PowerPoint, seront accessibles dans le courant du mois de mars, au terme de toutes les séances d'informations-consultations. Le compte-rendu sera envoyé aux participants qui ont laissé leurs coordonnées de contact sur la feuille de présences. Pour avoir accès en primeur à des données plus étayées, les personnes sont bienvenues au sein de la commission locale de développement rural (CLDR). Sinon, ces données seront rendues publiques lors de la publication du programme communal de développement rural (PCDR), après son approbation par le Gouvernement wallon. Elles se trouveront dans la 1<sup>e</sup> partie du document, consacrée au diagnostic du territoire. Le document sera alors téléchargeable via le [site internet de l'opération de développement rural \(ODR\) d'Awans](#), ou via le site communal.*

*L'analyse présentée manque de finesse. Elle mériterait d'être détaillée.*

*Une personne demande à obtenir des informations supplémentaires sur le tumulus d'Othée.*

*Il y avait au départ deux tumulus. Si le plus grand existe toujours, le plus petit a été arasé au Moyen-Âge, dans le but d'utiliser la terre qui le composait pour recouvrir les corps des victimes de la Bataille d'Othée de 1408. La zone autour du tumulus est classée par la Région Wallonne, mais rien n'y est aménagé ; il s'agit de terres de culture.*

*Une personne mentionne une erreur : le perron se trouve dans la cour du presbytère.*

*Cette information sera prise en compte et la présentation adaptée pour les prochaines séances d'information.*

*Quelle est la part de logements sociaux sur la commune ?*

*Avec l'agence immobilière sociale, 7% sont atteints. L'objectif des 10% a été abandonnée. En 2014, l' AIS a été créée, et avec elle 350 logements sociaux sur l'ensemble du territoire couvert par cet organisme (Communes de Ans, Awans et Saint-Nicolas).*

*La population de Crisnée a augmenté de 54% en 30 ans, alors que celle d'Awans n'a augmenté que de 20%. Pourquoi y a-t-il une telle différence ?*

*L'Auteur de projet a réalisé un comparatif, sur base des informations disponibles en ligne (sites communaux, du gouvernement wallon et organismes statistiques wallons ou belges). Il ne réalise pas d'analyse sur base de ces comparatifs. L'idée des données présentées est de montrer la situation à Awans, dans un contexte plus global, que constituent les communes limitrophes.*

*Le nombre de jeunes n'est pas important sur Awans. Est-ce également le cas à Crisnée ?*

*Il y a une volonté de ne pas laisser augmenter le nombre d'habitants sur la Commune, malgré la pression importante des sociétés immobilières.*

*Connait-on la raison pour laquelle les jeunes quittent la commune ?*

*Non.*

*Interpellations du public :*

*Le nombre de commerces ne cesse de croître.*

*Il y a pourtant une volonté du Collège de limiter l'étalement commercial entre « Chez vous » et le Roua Center. Cette zone sera limitée aux PME (car il est estimé qu'il y a déjà suffisamment de commerces et que ce type d'entreprises amène moins de charroi). Concernant les petits commerces, le gouvernement wallon n'exige pas de permis pour les établissements dont la surface commerciale nette ne dépasse pas les 400m<sup>2</sup>. Il est donc impossible pour la Commune d'avoir un contrôle dessus.*

*La présence de commerces est intéressante pour fournir des rentrées financières à la commune.*

*Y aura-t-il un moment pour interpeller le politique en fin de réunion ?*

*L'animation de la soirée ne prévoit pas une interpellation à proprement parler du politique par les participants. La méthode employée lors de la consultation vise à donner la parole de façon équivalente à chaque participant, même les plus discrets ou timides, par voie écrite. Un échange oral ne permettrait pas à chacun de bénéficier d'un temps de parole équivalent sur les deux heures que compte la soirée.*

*Si les membres politiques présents sont disposés à répondre aux interpellations, cela pourra se faire lors du drink qui clôturera la soirée.*

*Il est à noter que les questions ou interpellations formulées oralement seront inscrites dans le compte-rendu, de même que toute réflexion écrite dans les documents remplis par les participants.*

## **5. Mot de la fin**

Pour terminer la soirée, Caroline DELBAR, invite les participants qui le souhaitent à compléter le formulaire en ligne avec des idées complémentaires qui leur viendraient suite à la soirée. Ce formulaire sera accessible jusqu'au 29 février 2024.

Elle rappelle également les dates et lieux des prochaines rencontres et invite les participants à communiquer auprès des autres habitants sur cet événement. Enfin, elle invite les personnes intéressées à s'inscrire à la CLDR. Cela peut être fait via les formulaires distribués sur place, ou via le formulaire en ligne (jusqu'au 29 février 2023).

Les comptes rendus des info-consultations de tous les villages et la retranscription des feuilles individuelles seront disponibles sur le site dédié à l'ODR d'Awans :

<https://www.awans-odr.info/>.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie  
Perrine Urbain & Caroline Delbar

## **Evaluation des séances**

Les participants ont été invités à remplir un formulaire d'appréciation qui permettra aux agents de la FRW d'améliorer la qualité de leurs animations.

25 personnes sur 31 ont remis le document complété avec le taux de satisfaction suivant :

1. Appréciation générale	78 %
2. Rythme de la réunion	82 %
3. Clarté de l'information donnée	72 %
4. Méthode de travail adaptée	79 %

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, vous pouvez contacter Perrine Urbain ou Caroline Delbar (Fondation Rurale de Wallonie) au 019/58.93.21 ou par courriel : [p.urbain@frw.be](mailto:p.urbain@frw.be) ou Christophe Baldewyns (agent relais de l'Opération) au 04/364.06.33 ou [env@awans.be](mailto:env@awans.be)*

